



Monsieur Viau  
 Préfet de Région  
 1, place St Etienne  
 31038 Toulouse Cedex 9

le 16 janvier 2007

Monsieur le Préfet de Région,

j'ai bien reçu votre courrier en date du huit janvier 2007. Ce dernier m'inspire quelques remarques.

La première est que la réunion de concertation a eu lieu uniquement dans l'Aveyron, et ce uniquement à l'échelon départemental. Monsieur Launay, député du Lot et président de l'Association des Maires de France pour le Lot, ayant pris contact avec Madame Jourdan Préfète de l'Aveyron, cette dernière lui a répondu qu'elle n'était pas mandatée pour mener une concertation globale. Par la suite, Monsieur Launay a pris contact avec Monsieur Geoffret, préfet du Lot, pour lui demander de réunir d'urgence la commission lotoise. A ce jour, aucune réponse positive n'a été donnée.

Je tiens à vous rappeler que la ligne Rodez-Brive dessert 10 gares, 5 dans l'Aveyron et 5 dans le Lot, et qu'il n'y a donc aucune raison pour que les élus lotois ne soient pas écoutés.

Deuxièmement, la SNCF nous dit que le temps de parcours diminuera de 12 minutes à partir du 21 janvier 2007, ce qui est faux : le train concerné partira à 11h50 de Rodez pour arriver à 18h50 à Paris, avec une attente de 22 minutes à Brive. Les horaires de départ et d'arrivée sont identiques à ceux actuellement proposés, dans le sens Paris-Rodez, le train partira de Paris à 9h09 comme maintenant, avec une attente de 9 minutes au lieu de 29 actuellement. Ce train arrivera donc avec 22 minutes de moins à Rodez. Une autre modification a lieu sur le train au départ de Rodez à 14 heures actuellement et ce train arrive à 21h25 à Paris avec 1h06 d'attente à Brive ; à

partir du 21, ce train partira à 14h22 de Rodez pour arriver à la même heure à Paris soit 21h25. Il est à noter que ce train est peu utilisé, vu son arrivée tardive dans la capitale.

On peut également noter que les modifications s'appuient uniquement sur le déplacement des horaires de TER, dus à la suppression de certains arrêts

Troisièmement, la SNCF dit que les correspondances se feront de quai à quai, ce qu'il n'est pas possible d'assurer en permanence, notamment en cas de retard du TER, retard très fréquent.

Quant au tarif « Prem's », il ne concerne que les gares de Figeac et de Rodez ! Il est étonnant que les huit autres gares, dont des plus touristiques, telles que Rocamadour, Gramat ou Assier avec son festival de jazz de renommée nationale, ne soient pas concernées.

Enfin, en ce qui concerne les nouveaux autorails, par manque de matériel, on ne les voit pas souvent, et leur capacité de 75 places assises ne suffit pas au trafic actuel.

Dans ces conditions, nous souhaitons que les trains directs pour Paris et de Paris soient remis en place, le temps d'une concertation sous votre égide, le problème du transport ferroviaire concernant quatre départements de la Région Midi-Pyrénées. Nous avons d'ailleurs écrit en ce sens au Président du CESR, et je vous joins copie de ce courrier.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de mes salutations républicaines.

Christophe Schimmel

Président de l'Association  
de défense de la gare d'Assier  
et de promotion du rail

Copie à Monsieur Chauzy  
Président du CESR

P.J. Lettre au Président du CESR